évêque sur les autres dépend de la confiance qu'ils mettent en lui; mais chacun est juge chez lui de ses propres affaires. Qu'un document vienne de Montreal, de Trois-Rivières, de Paris ou d'ailleurs, on lit le document, et s'il nous convient, s'il peut être utile dans notre diocèse, on s'en sert. Mais je ne voudrais pas m donner plus d'importance que je n'en ai.

Q. La question personnelle est parfaitement élaguée. N'est-il pas vrai qu'en dehors du titre d'archevêque de Montréal, qui est înférieur à celui de cardinal, vous avez ici le diocèse le plus

important de la Province de Québec?

R. C'est certainement le plus important par sa population ; il y a ici au moins quatre cent mille catholiques. Par là même que c'est la ville la plus importante pour le commerce, il en résulte une certaine influence au point de vue religieux; mais autre chose est la valeur d'un évêque relativement aux autres évêques.

Q. Si je comprends bien, vous dites que vous n'avez pas de compte à rendre des motifs qui vous ont fait agir en condamnant

la Canada-Revue ?

R. C'est une question do conscience qui relève d'un autre tribunal.

Q. Votre mandement, Monseigneur, attaque tous ceux qui collaborent au journal, n'est-ce pas ?

R. Par là même.

Q. Ne savez-vous pas qu'il y a des membres de votre clergé

qui ont collaboré à la Canada-Revue?

R. Je n'ai pas à répondre à cela. S'il y en a, ils doivent règler cela avec leur conscience; si je l'ai su, j'ai dû agir en conséquence.

L'avocat du défendeur déclare n'avoir pas de transquestion à poser au témoin. Et le déposant ne dit rien de plus.

(Signé) L. A. Cusson,

Sténographe.

## **CHRONIQUE DIOCESAINE**

\*\* Au moment où s'imprime la Semaine Religieuse, la paroisse de St-Eustache célèbre, comme nous l'avons annoncé, les noces d'or sacerdotales de son vénéré pasteur, M. le curé Guyon.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal préside cette touchante cérémonie. Le sermon de circonstance est donné

par M. le chanoine Bruchési.

Nous rendrons compte de ces fêtes dans notre prochain numéro.

\*\* Samedi dernier, MM. les aobés Arthur Béliveau de l'archidiocèse de St-Boniface, A. Curotte de l'archidiocèse de Montréal, et Azarie Dugas, chapelain de Ste-Darie se sont embarqués pour Rome, où ils vont poursuivre des études spéciales au Séminaire Canadien.